

Label

Produit Biosourcé

Bénéficiez d'une **majoration** de votre prime de base pour vos travaux de rénovation en isolation avec des **éco-matériaux**.

JUSQU'À 36% DE SURPRIME !

Cluster Eco-construction

Avenue d'Ecolys, 7 - B-5020 Namur
info@ecoconstruction.be
+32 (0) 81 81 03 10



L'asbl Cluster Eco-construction est un réseau de **près de 300 experts de référence en Wallonie**, au service de la construction et de la rénovation de lieux de vie et de travail sains, confortables, moins énergivores et moins consommateurs de ressources naturelles. Ce groupement est reconnu par la Région wallonne et par le Réseau Bâtiment durable, animé par l'Ademe, l'agence française de la transition écologique.



CLUSTER
ECO
CONSTRUCTION



Wallonia Clusters

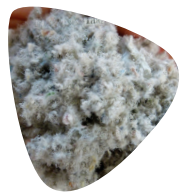


L'expertise des filières du bâtiment biosourcé

Matériaux isolants fabriqués en Wallonie



Pour vos travaux de construction et de rénovation



Ouate de cellulose (Isoproc, Isocell & Dobry Ekovilla)

► De 81 à 90% de matière biosourcée **SURPRIME**

Issue du recyclage de papier journal, l'ouate de cellulose est insufflée dans les toitures, parois, plafonds et planchers. Deux entreprises wallonnes produisent cet isolant imputrescible et ignifuge.



Panneau isolant en fibre d'herbe (Gramitherm) **SURPRIME**

► 88% de matière biosourcée

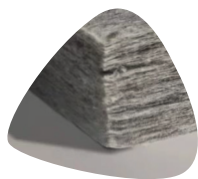
Panneaux semi-rigides composés d'herbe fauchée le long des canaux, des routes ou des pistes d'aéroport. Ressources renouvelables à souhait et en tout lieu, l'isolant présente en outre un bilan carbone positif : 1 kg d'herbe séchée stocke 1,5 kg de CO₂. Disponible en panneaux d'1m sur 1,20 et de 45 à 240 mm d'épaisseur pour toitures.



Miscanthus (Promisc) **SURPRIME**

► 88% de matière biosourcée

Le Miscanthus ou herbe à éléphant est une variété de graminée à croissance rapide. Une fois séchées et broyées, les tiges entrent dans la composition de produits isolants et d'autres matériaux de construction. L'isolant produit en Belgique est disponible en vrac pour murs et toitures.



Laine de mouton (Woolconcept) **SURPRIME**

► 84% de matière biosourcée

L'élevage de mouton produit de grande quantité de laine peu valorisée en Belgique. Après le tri et le nettoyage de la laine coupée, l'entreprise de Waimies en fait un isolant sous forme de panneaux semi-rigides de 40 à 120 mm, de vrac en sacs de 10 kg ou de feutres.



Bloc de chaux-chanvre (Isohemp)

► 30% de matière biosourcée

Composé de chaux et de chènevotte (paille de chanvre), les blocs de maçonnerie en chaux-chanvre non porteurs sont collés entre eux pour former l'enveloppe de bâtiments, des parois intérieures ou des contre-cloisons isolantes. Grande capacité de régulation d'humidité. Disponibles en parpaing de 75 à 360 mm d'épaisseur.



Majoration de la prime **SURPRIME**

Ces éco-matériaux bénéficient d'une majoration de la prime pour des travaux d'isolation en rénovation.

- Toits ou combles : + 30 % de prime
- Sols : + 33 % de prime
- Murs : + 36% de prime

D'autres isolants labellisés ne sont pas fabriqués en Wallonie, mais sont disponibles sur le marché wallon et vous permettent de bénéficier d'une surprime pour vos travaux d'isolation en rénovation: **Buitex, Cavac, Dolcea, FBT, Gutex, Igloo, Isolière, Métisse, Soprema, Steico, Thermofloc**. Ils sont composés à base de fibres de bois, de chanvre, de coton, ...

La liste non exhaustive des matériaux éligibles à la surprime peut être consultée sur : <https://energie.wallonie.be/servlet/Repository/81544.pdf?ID=81544>

Les montants des primes peuvent être consultés sur : <https://logement.wallonie.be/fr/aide/primes-habitation-2025>



Autres éco-matériaux fabriqués en Wallonie



Pour vos travaux de construction et de rénovation



Parois CLT collé ou CLT cloué* (Stabilame)

► 98% et 99% de matière biosourcée

Les panneaux en Cross Laminated Timber sont composés de plusieurs couches de bois collées ou clouées perpendiculairement les unes aux autres. Ils servent à la préfabrication de murs porteurs et de toitures pour la construction de bâtiments en tout genre.



Châssis en bois* (Menuiserie Riche)

► 88% et 70% de matière biosourcée

Des fenêtres de qualité fabriquées sur mesure près de Couvin. Le bois est en lamellé collé avec assemblage par micro-denture.

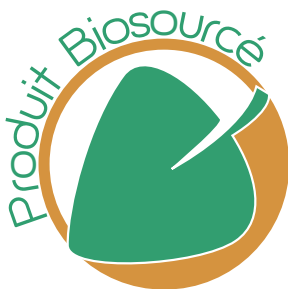
Papier recyclé et anas de lin* (Acoustix)

► 90% de matière biosourcée

Les panneaux rigides Pan-Terre Nature s'emploient pour améliorer l'acoustique d'une pièce de vie ou de travail. Ils contribuent à réduire les bruits provenant des pièces voisines et de l'extérieur par l'isolation des murs, des sols et des plafonds.



* Ces produits, qui ne sont pas des isolants thermiques, sont également éligibles aux primes à la rénovation octroyées par la Région wallonne.



Au total, une centaine de produits ou de systèmes constructifs portent le Label Produit Biosourcé.



Un label biosourcé ?

Pourquoi ?

Régulièrement, de nouveaux produits intégrant de la matière première biosourcée sont mis sur le marché. Certains fabricants revendiquent leur caractère biosourcé alors que les quantités de biomasse qu'ils contiennent sont infimes. Leurs producteurs abusent alors du qualificatif « biosourcés ».

Afin d'apporter de la visibilité et de la transparence sur les vraies quantités de matières d'origine végétale et animale dans un produit de construction et sur leurs provenances, un label de référence, « **Label Produit Biosourcé** », a été mis en place en France et adapté pour la Wallonie par le **Cluster Eco-construction**, organe représentatif du secteur.



Quels produits ?

Pour qu'un produit puisse porter le « **Label Produit Biosourcé** », il faut qu'au moins 70 % de sa masse volumique soit d'origine biologique à l'exception des matières d'origine pétrolière. En outre, ces produits sont certifiés « **Filière Wallonne** », si :

- ▶ au moins 90% des matières premières biosourcées utilisées dans le matériau sont produites ou recyclées et transformées en Wallonie ou dans un rayon de 350 km;
- ▶ le produit est fabriqué dans une usine installée sur le territoire wallon.



Avantages du label

En utilisant des produits biosourcés comme isolants pour vos travaux de rénovation, **vous bénéficiez d'une majoration jusqu'à 36 %** sur la prime de base octroyée par la Région Wallonne.



Avantages des éco-matériaux

- ▶ leurs performances pour se protéger du froid et de la chaleur;
- ▶ leur capacité à retarder la pénétration de la chaleur à travers une paroi (déphasage);
- ▶ leurs capacités à réguler l'humidité;
- ▶ leurs faibles émissions nocives (meilleure qualité de l'air intérieur);
- ▶ leur origine renouvelable;
- ▶ leur faible impact sur le climat et l'environnement;
- ▶ leur impact négligeable en cas de déconstruction;
- ▶ leur rôle positif dans l'économie régionale et les emplois locaux.



Les éco-matériaux sont-ils plus chers ?

Oui et non :

- ▶ de nombreux matériaux conventionnels et petrosourcés ont subi des augmentations successives allant jusqu'à doubler leurs prix (entre autres les isolants polyuréthane). Et à l'avenir, la raréfaction des ressources entrant dans leur composition entraînera de nouvelles hausses de prix;
- ▶ par comparaison, le prix des matériaux biosourcés est resté stable ces dernières années;
- ▶ le prix, bien qu'important, n'est pas le seul critère : si la performance des matériaux, le confort de votre habitat, votre santé et la qualité de l'environnement vous importent, votre priorité ira naturellement à l'utilisation de matériaux biosourcés;
- ▶ dans certaines situations, le matériau de structure sert également de finition, ce qui permet de réduire le nombre de couches nécessaires, donc le prix.

Plus d'infos sur le label ?

www.ecoconstruction.be

www.produitbiosource.eu



CLUSTER
ECO
CONSTRUCTION